



ORIENTATION
PROFESSIONNEL

EDUCATEUR DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

PROPOSÉE PAR

Mme BORNE

A DESTINATION

Filière STMG



LE MÉTIER



L'éducateur de la PJJ intervient auprès de mineur en conflit avec la loi, délinquants ou en danger. Il partage leur quotidien ou les rencontre régulièrement, il leur apporte une aide éducative et favorise leur réinsertion sociale.



LE PROFIL

Ce profil correspond aux personnes qui ont une bonne capacité d'écoute, d'analyse et de compréhension. Il faut savoir travailler en groupe, être charismatique, dynamique, pédagogue, et avoir un bon relationnelle avec les jeunes.

LES DIPLÔMES REQUIS

Il faut passer le concours du ministère de la justice puis après suivre la formation qui dure 2 ans, alternant entre des périodes de formation continue et des périodes de stage pratique pour obtenir le diplôme d'Etat d'éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse (formation rémunérée).

RÉMUNÉRATION

En début de carrière, le salaire est d'environ 2 100€ brut mensuel. En fin de carrière l'éducateur PJJ peut gagner jusqu'à environ 2 800 net + primes.